



PREFET DE LA REGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Direction régionale
des affaires culturelles

Lyon, le

24 MAI 2018

Arrêté n° 18 - 147

portant inscription au titre des monuments historiques
de la PENICHE ARDESCO – Serrières (ARDECHE)

LE PREFET DE LA REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES,

Vu le code du patrimoine, livre VI (titres I et II), et VII (titre I)
Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les départements et les régions,
Vu l'avis de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture entendue en sa séance du 15 décembre 2017,
Vu les autres pièces produites et jointes au dossier,
considérant que la conservation de l'objet mobilier désigné ci-après présente, au point de vue de l'histoire de l'art, un intérêt suffisant pour en rendre désirable la préservation,

arrête :

Article 1^{er} : Est inscrit au titre des monuments historiques l'objet mobilier suivant :

Péniche tractée l'ARDESCO (anciennement YOREL)
engin flottant immatriculé le 24/07/1969, NY 003515 F

conservée provisoirement à Sablons-sur-Salaise (38) au Port de Vienne-Sud et devant être transférée à quai sur le Rhône au siège de l'association ARDESCO, et appartenant à l'Association ARDESCO, association loi 1901 enregistrée en sous-préfecture de Tournon le 2009 sous le n°W 07 300 1062, sise 272 quai Jules Roche - 07340 SERRIERES - et représentée par sa Présidente Madame Marine FOUR.

Article 2 : Le présent arrêté, dont une copie sera adressée sans délai au ministre de la culture, sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Article 3 : Le présent arrêté sera notifié au préfet du département, au maire et au propriétaire intéressés, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

P
Pour le Préfet de la Région
Auvergne-Rhône-Alpes
Stéphane BOUILLON
et du département du Rhône
par déléguation.

Le Secrétaire général pour les
affaires régionales

Direction régionale des affaires culturelles – Le Grenier d'Abondance – 6 quai Saint-Vincent – 69283 LYON Cedex 01
Tél. : 04.72.00 44 00 – Fax : 04.72 00 43 30 – <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Auvergne-Rhone-Alpes>

Guy LÉVI